

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 septembre 2020

PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3339)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° 673

présenté par
M. Raphan

à l'amendement n° 197 de M. Villani

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Après le mot :

« France »,

rédigier ainsi la fin de l'alinéa 2 :

« seront également augmentées afin d'atteindre 200 postes d'ici 2030. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à proposer une trajectoire plus réaliste et soutenable que le doublement envisagé des capacité d'accueil de l'IUF.